



www.ffbad.org

FFBad

Fédération Française
de Badminton

**CLUB
AVENIR**



QU'EST CE QUE LE LABEL « CLUB AVENIR » ?

Un club avenir pour que le « Bad » gagne des médailles sur les Championnats d'Europe, du Monde et aux Jeux Olympiques !

Un Club Avenir au sein de la FFBaD

- Un club intégré au Projet de Performance Fédéral est garant de la formation des joueurs en amont du Pôle Espoirs;
- Un club motivé par la formation des très jeunes joueurs sur la voie de l'excellence;
- Un club structuré pour répondre à un cahier des charges exigeant.

Le Club Avenir un club qui s'engage

- A proposer un entraînement qualitatif quotidien (ou presque quotidien);
- A permettre au Joueur Avenir d'avancer le plus loin possible dans le Dispositif Avenir;
- A apporter au Joueur Avenir les moyens d'intégrer un pôle espoir en minime 2;
- A proposer un encadrement professionnel (Entraîneur Avenir);
- A proposer une planification individuelle adaptée (entraînement et compétitions);
- A accompagner les Joueurs Avenirs en compétition par l'Entraîneur Avenir.

COMMENT OBTENIR LE LABEL « CLUB AVENIR » ?

Au choix :

- **Par l'identification** d'un joueur sur le Dispositif Avenir National (D.A.N). Le club bénéficie alors d'un cahier des charges allégé pour 2 ans (6h d'entraînement au lieu de 8h et diplôme fédéral au lieu du DE). Le but est d'accompagner le club du jeune identifié qui souhaite entrer dans la démarche du label « Club Avenir » par le biais d'une période de mise à niveau de la structuration du club.
- **Par la structuration** du club lorsqu'il s'engage d'emblée à remplir le cahier des charges complet du label.

Une campagne de candidatures est mise en place par la FFBaD au mois d'avril pour la saison suivante.

UN CAHIER DES CHARGES STRUCTURANT

Encadrement	1 Entraîneur Avenir Diplômé d'Etat sur ¼ des séances et 5 compétitions minimum.
Volume et régularité de l'entraînement	<ul style="list-style-type: none">• 8h (4 séances) par semaine pour les Joueurs Avenir.• Programme physique estival puis reprise mi-août et maintien de l'entraînement 1 semaine pendant les petites vacances.
Groupes entraînement	12 joueurs maximum par séance. Les partenaires d'entraînement des Joueurs Avenir ont un niveau de jeu supérieur ou égal à celui des Joueurs Avenir mais ne sont pas soumis au volume minimum.
Séances individuelles	1 séance individuelle ou semi-individuelle (1 entraîneur pour 2 joueurs) minimum par semaine.
Suivi	Compléter et envoyer au responsable du Pôle Espoirs; au CTN territorial + responsable national du label le document de suivi « Club Avenir » avant le bilan semestriel (décembre/janvier et mai).
Compétitions	Entre 15 et 20 par an.



SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL

La Fédération apporte un soutien « **Club Avenir** » avec un accompagnement renforcé qui se traduit par plusieurs actions :

- Invitation pour suivre le Collectif France Avenir à l'étranger avec les Entraîneurs Nationaux ;
- Proposition d'un temps de formation continue destiné spécifiquement aux Entraîneurs Avenirs sur l'INSEP ;
- Soutien d'une personne ressource en la personne d'un CTN territorial ;
- Mise à disposition d'outils de communication et de valorisation du club ;
- Courriers officiels en direction des partenaires institutionnels pour les informer sur le label « **Club Avenir** » ;
- Accès au réseau de diffusion des Entraîneurs Avenirs pour échanger des contenus, des idées, etc.
- Aide financière.

Ces actions peuvent être complétées par les organes déconcentrés de la Fédération au regard du projet du territoire.

EN SAVOIR PLUS...

Le site internet de la FFBaD

www.ffbad.org

Pour toutes vos questions sur le Dispositif Avenir

Contactez le secteur du « PPF Territorial »

- **Philippe Georjon**
- 06 98 24 34 81
- Philippe.georjon@ffbad.org



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON

9-11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex - T 01 49 45 07 07

www.ffbad.org